

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Gordon Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants) propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera, le mercredi 18 avril, reste ajournée jusqu'au jeudi 26 avril 1962.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, pourrais-je demander au leader de la Chambre quels seront nos travaux le 26 avril?

L'hon. M. Churchill: J'en parlerai à l'honorable représentant avant la reprise.

(La motion est adoptée.)

A six heures et quarante-cinq minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

La 24^e Législature a été dissoute le jeudi 19 avril 1962, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général.

FIN DE LA SESSION